
BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LES UNIONS CATHOLIQUES OUVRIÈRES A L'HONNEUR ET AU TRAVAIL

L'année 1920 marquera une date importante dans l'histoire des unions ouvrières catholiques du Canada. Le Saint-Siège a honoré M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général du Conseil National, et M. Pierre Beaulé, deux initiateurs zélés et actifs de ce beau mouvement d'action ouvrière catholique qui attire sur notre province les regards du Canada tout entier. M. l'abbé Fortin a été décoré par le Souverain Pontife de la médaille d'or *Bene Merenti* (Au bien méritant), et Monsieur Pierre Beaulé a été créé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Rien ne fait plus plaisir à l'homme de cœur que de voir le mérite reconnu et récompensé par la plus haute autorité qui soit sur terre. Aussi, la joie a été grande, chez nous, quand la nouvelle de ce très haut encouragement donné au sacrifice et au dévouement y a été connue. Et, dans cet encouragement du Pape, il est facile de voir une direction : les ouvriers catholiques doivent se grouper dans des unions catholiques, autant que faire se peut, et les patrons catholiques doivent encourager leurs ouvriers, dans la mesure du possible, à y entrer.

Ces récents honneurs pontificaux ont paru donner une impulsion nouvelle au zèle des directeurs et des chefs du mouvement ouvrier catholique. Les journaux de Québec, en effet, et l'*Action Catholique*, en particulier, nous ont raconté les faits et gestes du beau congrès ouvrier catholique de Chicoutimi. Les travaux de cette importante assemblée ont été inaugurés par la prière. Le Congrès a donc été, avant tout, un acte de foi. Et ce fut un spectacle éminemment consolant de voir ces deux cents délégués, représentant 40,000 ouvriers syndiqués, se mettre ainsi publiquement sous la protection de Dieu et sous la direction de l'Église. Le site de la convention, d'ailleurs, se prêtait merveilleusement à ces manifestations de foi : dans ces grandioses paysages du Saguenay, il semble que l'on soit plus près de Dieu ; et la ville de Chicoutimi, berceau de l'union ouvrière catholique canadienne, ne pouvait qu'inspirer les congressistes dans leur tâche importante d'organisation et de perfectionnement.

Un esprit de charité et de parfaite coopération a régné au congrès. Et les ouvriers catholiques ont tenu à montrer que cet esprit de charité doit animer, non seulement les relations d'ouvriers à ouvriers, mais aussi les relations entre patrons et ouvriers, puisqu'ils ont voté une délibération demandant l'établissement de conseils industriels mixtes pour faciliter l'entente entre employeurs et employés et pour prévenir les conflits. En cela, les